



HONORAIRES DE TRANSACTION

Appartements, Maisons, Autres bâtis :

MANDAT EXCLUSIF
3,00 % TTC
A charge vendeur - Avec un minimum d'honoraires de 12.000 €

MANDAT SIMPLE
3,90 % TTC
A charge Vendeur - Avec un minimum d'honoraires de 12.000 €

MANDAT SEMI-EXCLUSIF "Mandat Equitable"	
A charge Vendeur 1.50 %	A charge Acquéreur 1.50 %
Avec un minimum d'honoraires de 12.000 €	

MANDAT DE RECHERCHE MANDAT DANS LE CADRE DE SUCCESSION
3,90 % TTC
A charge Vendeur - Avec un minimum d'honoraires de 12.000 €

MANDAT "HOME-STAGING – AMEUBLEMENT" Uniquement pour mandat exclusif
3,00 % TTC + 1.00 % TTC
A charge vendeur - Avec un minimum d'honoraires de 14.000 €

Terrains à bâtir :

MANDAT SIMPLE MANDAT DE RECHERCHE*
A charge vendeur
4.50 %
Avec un minimum d'honoraires de 10.000 €

DIVISION PARCELLAIRE GEREE PAR L'AGENCE
A charge vendeur
4.50 %
Avec un minimum d'honoraires de 10.000 € par nouveau lot créé et vendu

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC POUR LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER : 4.50 % TTC à CHARGE VENDEUR